

## **Culture et solidarité : des piliers à défendre, pas à sacrifier**

La culture, le sport, l'éducation populaire et globalement la vie associative ne sont pas des dépenses superflues : ce sont des investissements essentiels. La culture nourrit nos esprits, le sport entretient nos corps, la vie associative soutient nos territoires et l'engagement citoyen renforce notre démocratie. Ces domaines participent à la qualité de vie des habitant-es de la région, et à la transmission de valeurs de solidarité et de partage. Ils sont les leviers d'une économie diversifiée, ancrée sur les territoires et génératrice d'emplois locaux non délocalisables.

## **Un mépris des responsabilités publiques**

La compétence culturelle partagée a été reconnue par plusieurs textes fondamentaux de notre République. L'article 103 de la loi NOTRe affirme une responsabilité publique conjointe entre l'État et les collectivités pour garantir le respect des droits culturels des citoyennes et citoyens. De même, la loi LCAP de 2016 réaffirme l'importance de politiques publiques construites en concertation avec les acteurs et actrices culturel-les. »

*Extrait du communiqué du 22/11/2024 : Madame la Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire : halte à la casse des politiques publiques*

**UFISC - Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**SAMEDI 25  
JANVIER  
2025**

**10h-13h30**  
ouvert à toutes  
et tous

### **Le Grand Cordel MJC**

18 rue des Plantes

35700 Rennes

02 99 87 49 49

accueil@grand-cordel.com

[www.grand-cordel.com](http://www.grand-cordel.com)

Suivez toute l'actualité sur :



@GrandCordelMJC

le  
grand  
cordel   
maison des jeunes et des cultures

invitation

# Assemblée Générale

**Samedi 25 janvier** 10h-13h30

## Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier et budget prévisionnel
- Rapport d'activités avec témoignages et vidéos
- Vote des différents rapports
- Élection du conseil d'administration
- Apéritif

**Coupons à nous retourner  
avant le 23 janvier 2025**



## POUVOIR

**En cas d'absence, veuillez remplir le pouvoir ci-dessous pour être représenté-e et le déposer à l'accueil du Grand Cordel MJC.**

Ne sont concerné-es par le pouvoir que les adhérent-es à jour de la cotisation.

Je soussigné-e,

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ne pourra pas participer à l'Assemblée Générale du 25/01/2025  
et donne pouvoir à : .....

nommément désigné-e pour prendre part à tous les votes et  
décisions qui sont à l'ordre du jour de cette assemblée.

Fait à Rennes, le .....

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».



## ACTE DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cet acte de candidature est à remplir par les adhérent-es  
désirant se présenter à l'élection du conseil d'administration.\*

Je soussigné-e,

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° de portable : .....

Mail : .....

Fait à Rennes, le .....

Déclare être candidat-e à l'élection du conseil d'administration  
du Grand Cordel MJC.

Fait à Rennes, le ..... Signature

\*Avoir 14 ans révolus et être à jour de son adhésion à la MJC